



Nogent-le-Roi

INFO NOGENT

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES  
NOGENT-LE-ROI ET VACHERESSES-LES-BASSES

n°26

MAI – JUIN 2023

## Actualités :

Réaménagement du cimetière  
Budget 2023  
Eclairage public  
Des rapaces à Nogent-le-Roi



## Le mot du maire

Mesdames, Messieurs,  
Chers amis,

C'est donc pour la dernière fois je m'adresse à vous dans mes fonctions de Maire de la commune de Nogent-le-Roi.

Je vous remercie pour la confiance que vous m'avez accordée depuis les élections de Mars 2020.

Avec toute ma confiance et mon soutien, Jean-Loup VIDON, mon premier adjoint, va reprendre cette fonction gratifiante de Maire de la commune de Nogent-le-Roi.

Je lui apporterai toute mon aide pour que cette transition s'effectue de manière sereine.

Mon regret est de ne pas avoir pu lancer aussi rapidement que nous l'aurions voulu les travaux tant attendus pour changer l'image de Nogent le Roi.

Le contexte sanitaire et surtout la nécessité de remettre de l'ordre dans les affaires communales ont accaparé notre temps et notre énergie.

Aujourd'hui, la situation financière de la commune est saine et la plupart des dossiers qui posaient problème sont réglés ou en cours de règlement.

La nouvelle équipe communale va pouvoir se consacrer uniquement à la réalisation des projets déjà budgétés ou en cours d'élaboration avec l'aide de nos partenaires avec qui nous avons retrouvé des relations constructives et apaisées.

Amicalement

*Philippe Renaud*

## Vacheresses-les-Basses

Chers Vacheressois,

J'ai réalisé -certains l'ont vu- un tour de village avec M. Letellier, responsable des services techniques, pour un aperçu des travaux d'entretien. Si certains taillent régulièrement leurs haies et nettoient leurs limites de trottoir, ce n'est pas le cas pour tous.

Nous avons redéfini un passage des agents mais il conviendra que nous devons tous nous impliquer pour conserver à notre village une image bucolique, certes, mais néanmoins plaisante et agréable. Il en est de même pour les riverains du rû qui sont responsables de l'entretien des rives. Un état des lieux des rives a été également réalisé en présence de M. Poitevin, technicien de la SBV4R et je viendrai voir certains, au cas par cas. D'autre part, l'élimination du cresson devra attendre le réaménagement des rives, soit la fin de l'enquête en cours.

En ce qui concerne les travaux de la rue de Bourray, des questions précises d'aménagement ont été proposées à la réflexion et reprises en détail lors de la réunion en mairie. Chacun peut apporter son avis sur chaque point évoqué soit par mail à l'adresse de la mairie, soit sous format papier dans la boîte aux lettres de la mairie.

Attention, l'adresse mail de la mairie a changé. Merci d'écrire désormais à :

[vacheresses-les-basses.mairie@nogentleroi.fr](mailto:vacheresses-les-basses.mairie@nogentleroi.fr)

Merci de bien vouloir l'enregistrer, bien que l'adresse actuelle restera active quelques temps encore.

**Isabelle Frehling**

Mairie de Nogent le roi  
02.37.51.42.88  
[mairie@nogentleroi.fr](mailto:mairie@nogentleroi.fr)

Lundi, jeudi : 8h45 - 12h00  
Mardi, mercredi : 8h45 - 12h00 et 14h00 – 17h00  
Vendredi : 8h45 - 12h00 et 14h00 – 16h30

1<sup>er</sup> et 3<sup>ème</sup> samedis  
du mois :  
8h45 - 12h00



Nogent-le-Roi



FINANCES PUBLIQUES



France services

Liberté  
Égalité  
Fraternité

# PERMANENCE IMPÔTS AUX PARTICULIERS

**Le Service des Impôts aux  
Particuliers tiendra une  
permanence à France Services  
17 rue des Grenets Nogent le Roi**

**Vendredi 5, 12 et 19 mai  
De 09h00 à 12h00**

**Prendre rendez-vous sur place ou  
au : 02.37.43.56.41**

✉ [maisondesservices@nogentleroi.fr](mailto:maisondesservices@nogentleroi.fr)

## Retour sur la chasse aux œufs

Le dimanche de Pâques, l'association d'animation de village Vacheria en fête a organisé la Chasse aux œufs au cœur du village. Une première depuis la période covidésque. C'est donc avec joie et détermination que, armés de jolis paniers, une flopée d'enfants se sont égaillés dans l'herbe tendre, à la recherche des trophées colorés. En effet, des œufs multicolores en plastique ont été cachés le matin même en divers endroits, et étaient échangés contre des figures en chocolat. Un soleil radieux a accueilli les familles pour cet agréable moment. Celui-ci s'est achevé autour d'un apéritif devant l'arsenal. Madame Dominique Bohin, présidente, remercie la Mairie de Nogent-le-Roi pour l'achat des chocolats... et précise que tous les œufs n'ont pas été trouvés ! Merci aux curieux de bien vouloir les rapporter, à l'occasion, au 61 grande rue, à Vacheresses-les-Basses.



## Projet du parking de la Gare

Dans le cadre de l'amélioration du stationnement et pour faciliter l'accessibilité à nos commerces, une étude a été demandée concernant le réaménagement du parking de la gare, actuellement en piteux état et n'incitant pas au stationnement. Il est vrai que nous étions dans l'attente de la fin des travaux de l'immeuble collectif situé rue des Moulins.

Après avoir sollicité les idées et suggestions concernant le parking, une première esquisse a été proposée. Cette dernière nécessite des modifications et elle sera portée à la connaissance des commissions compétentes dans le domaine très rapidement. L'objectif essentiel de ce parking est de désengorger les autres parkings du centre-ville.

Dans le cadre de ce projet, les élus de votre commune ont souligné l'importance d'un parking le plus écologique possible avec une place aux arbres et à la verdure. Il devra aussi servir de porte d'entrée du centre-ville et avoir les informations essentielles des commerces et des lieux touristiques à visiter.

## Des rapaces à Nogent-le-Roi

Comme vous avez pu le constater, la colonie de pigeons s'est accrue de manière importante dans le centre-ville de Nogent-le-Roi. Cela engendre de nombreuses nuisances, dégâts sur les bâtiments et trottoirs souillés de fientes nécessitant un nettoyage régulier.

Afin de régler au mieux cette situation la municipalité a fait appel à un spécialiste de la bio-gestion des nuisances animales, Alexis Vignon, fauconnier professionnel, de GNA bio gestion animale, une entreprise située à Villemeux-sur-Eure, pour un programme de stabilisation de la population des pigeons.

« Plusieurs solutions ont été mises en place. J'ai installé un dispositif de volière capture non létal sur la commune au niveau de la zone la plus infesté de pigeons. Ils seront ensuite conduits à l'Espace Rambouillet où ils seront euthanasiés et fournis gracieusement en nourriture au centre de réhabilitation de rapaces ».

Des solutions préventives vont être mises en place pour limiter les accès aux bâtiments, comme l'église. "Nous avons envisagé une solution qui consiste à effaroucher les pigeons et à effectuer des prélèvements sanitaires en utilisant la bio prédation avec les rapaces » souligne le fauconnier.

Prochain Numéro  
le 3 juillet 2023



Rejoignez-nous :  
[facebook.com/NogentLeRoi](https://www.facebook.com/NogentLeRoi)



## Réaménagement du cimetière

La première phase du réaménagement du cimetière avance. À la suite du lancement de l'appel d'offre, la mairie a reçu sept offres conformes au DPGF (Décomposition du Prix Global et Forfaitaire). Toutes les offres ont été étudiées selon trois critères : le prix, le technique, le délai. Après analyse complète des commissions Appel d'offres, travaux et du maître d'œuvre, une société a été retenue et l'offre sera proposée au vote lors du conseil municipal de mai. Le planning restera ensuite à finaliser pour que les travaux soient terminés avant novembre.



Techniquement des allées vont être réalisées en béton et d'autres en pelouse, le pourtour du monument aux morts sera réalisé en pavés, un nouveau jardin du souvenir ainsi qu'un puits de dispersion des cendres seront créés.

Le but de cet aménagement est de réduire l'entretien, d'avoir un cimetière plus agréable et de le rendre accessible aux personnes à mobilité réduite PMR.

## Eclairage public

Comme annoncé il y a quelques mois, la seconde tranche de rénovation de l'éclairage public devrait avoir lieu dans les prochaines semaines. Cette rénovation portera sur les éclairages de la route d'Ormoiy, la rue Porte Chartraine, rue Henri Lemouette, rue de l'Eglise, rue du Général de Gaulle, rue du Marché aux Légumes, rue des Remparts Sud, rue des Remparts Nord, Place de l'étoile et La butte aux cailles. 78 points lumineux seront améliorés en technologie led pour un montant de 37.000,00 Euros.

La commune bénéficie de subventions à hauteur de 50% par le concours de Energie Eure-et-Loir. La consommation passera de 36.090 kWh/an à 8.750kWh/an et s'accompagnera d'une nette diminution des émissions de co2 passant de 4.295 kg par an à 1.050 kg par an.

Une troisième tranche pour l'année 2024 sera prochainement discutée afin de poursuivre nos efforts sur la diminution de l'impact écologique de nos éclairages publics.

## Budget 2023

### Encore une année sans augmentation des taux communaux en matière de taxes directes locales pour 2023

Lors du conseil municipal du 5 avril, les taux d'imposition en 2023 ont été votés et maintenus au même niveau qu'en 2022 :

- 40,87% pour la taxe foncière sur les propriétés bâties,
- 31,28% pour la taxe foncière sur les propriétés non bâties,
- pour les résidences secondaires, la taxe d'habitation est de 13,26%.

### Des dépenses réelles fixées à 4,5 M€ pour le budget 2023 de notre commune

3,5 M€ sont à dédier au fonctionnement de l'ensemble de nos services administratifs et techniques, scolaires, culturels, sportifs et aux charges financières,

Et plus d'1M€ est consacré aux opérations d'investissement comprenant entre autres :

- l'aménagement des allées dans l'ancien cimetière,
- un projet en cours de définition pour l'aménagement du quartier de la gare sur un passage en voie douce et un parking,
- la réfection de la voirie au niveau de nombreuses chaussées, et sa sécurisation par signalisation,
- une vidéoprotection complémentaire à installer sur les Hauts de Nogent,
- des travaux de sauvegarde du château, et la remise en état de jeux dans son parc,
- l'achat et la réalisation de plusieurs opérations au niveau des écoles scolaires et de musique, cantines, médiathèque, gymnase et mairie,
- l'acquisition de matériels au profit des services techniques, principalement pour l'entretien des espaces verts,
- l'équipement des services en logiciels pour les rendre encore plus performant dans leur fonctionnement,
- la modernisation en technologie LED d'une partie de notre éclairage public, et la poursuite du remplacement des illuminations de Noël ...

L'étude Bourg Centre, dont les résultats sont attendus avant l'été, donnera lieu à une programmation budgétaire pluriannuelle avec une prise en compte dès le second semestre 2023.



# Solidarité et social

## CICAT (Centre d'Information et de consultation en alcoologie et addictologie)

Une convention supplémentaire a été signée entre la Maison France services et le CICAT (Centre d'Information et de consultation en alcoologie et addictologie) avec pour mission d'aller vers la population rendue vulnérable par des conduites addictives. Le CICAT proposera des permanences, chaque lundi à la Maison des services de 14h à 17h30 dès le 24 avril 2023.

## Bus numérique

Certains d'entre vous ont peut-être aperçu le bus numérique le mercredi 29 mars 2023 sur la place du marché aux chevaux. Le bus proposait d'accueillir jusqu'à 12 participants de plus de 60 ans, pour une initiation avec un formateur. 5 personnes ont participé à la séance du matin, et 7 l'après-midi. Pour ceux, qui n'ont pas pu y participer, ou qui auraient besoin de se perfectionner, nous vous rappelons que des formateurs numériques interviennent à la Maison France services sur rendez-vous.

## Jardins de la Maladrerie (bas de Nogent)

Les jardins ont été nettoyés par les agents du service technique pour permettre de proposer gratuitement les 6 parcelles disponibles. La proposition s'adresse à des familles nogentaises qui s'engageront à cultiver au moins 80 % de la parcelle. Les demandes doivent parvenir au CCAS de Nogent.

## Solidarité d'été personnes âgées ou handicapées isolées

Les congés d'été arrivent et le CCAS propose, à nouveau, de rester en contact avec les personnes isolées, durant les mois de juillet et août.

Si vous êtes dans cette situation, il vous suffira de remplir un formulaire qui sera à votre disposition début juin 2023 à l'accueil de la Mairie. L'an passé, ce sont 6 personnes qui ont bénéficié d'un contact téléphonique régulier.

## Goûter à la salle des fêtes de Coulombs le 20 mars 2023

Ce sont 145 seniors de Coulombs et Nogent qui se sont retrouvés lors du goûter dansant du lundi 20 mars sur le thème du printemps. L'après-midi a démarré par un quizz sur ce thème, orchestré par les médiathécaires de Coulombs. Chaque bonne réponse donnait lieu à la remise d'une primevère. Le jeu a ensuite fait place à la danse avec le duo Lacroix avant de partager un copieux goûter.

## Pièce de théâtre à Hanches

La M.D.A. Eure et Loir (Maison de l'autonomie) l'ASEPT Centre Val de Loire, la Mairie de Hanches et ses partenaires ont le plaisir de vous inviter à un spectacle en chansons animé par la compagnie Vol de Nuit, sur la thématique « Ma retraite j'en profite » le jeudi 4 mai 2023 de 13h30 à 17h00 à la salle polyvalente de Hanches, 25 Rue de l'Église

Réservation obligatoire au 02 37 33 46 46 ou 02 37 20 13 48 ou mda.bassin-chartrain@mda28.fr avant le 2 mai

## Scolaire

### Tarifs restauration scolaire

A partir du 1<sup>er</sup> septembre 2023, les tarifs de la restauration scolaire seront les suivants :

Prix unitaires	Repas réservé dans les délais ou hors délai justifié
Habitants de la commune de Nogent-le-Roi	3,90€
Extérieurs	5,90€

  

Prix forfaitaires	Repas réservé dans les délais
	Forfait mensualisé sur 10 mois
	4 jours
Habitants de la commune de Nogent-le-Roi	54€ / mois
Extérieurs	83€ / mois

### Inscription école rentrée 2023



Les inscriptions à l'école pour les enfants de maternelle, les enfants qui changent de cycle (entrée en CP) et les nouveaux arrivants doivent se faire via la fiche d'inscription, disponible sur le site internet de la mairie : [www.nogentleroi.fr](http://www.nogentleroi.fr) ou en version papier à l'accueil de la mairie.

Cette fiche doit être déposée avec tous les justificatifs demandés à l'accueil de la mairie.

Libre-propos liste minoritaire « DEMAIN, Nogent-le-Roi et Vacheresses-les-Basses »

Libre-propos non reçu



Si vous souhaitez recevoir l'info Nogent par courrier électronique, inscrivez-vous par mail à l'adresse suivante : [communication@nogentleroi.fr](mailto:communication@nogentleroi.fr) ou rendez-vous sur le site de la mairie [www.nogentleroi.fr](http://www.nogentleroi.fr)